

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 11-12

Vereinsnachrichten: Du Plan directeur à la loi : de la pratique pour la pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Idées et suggestions précieuses lors du séminaire de l'Union suisse pour la protection civile

Du Plan directeur à la loi – de la pratique pour la pratique

rei. A peine deux jours après l'approbation du Plan directeur 95 au Conseil national, 140 cadres de la protection civile venus des quatre coins de la Confédération ont participé à un séminaire de travail de l'Union suisse pour la protection civile (USPC) au Centre d'instruction fédéral de Schwarzenburg, afin de rassembler des idées et des suggestions inspirées de la pratique au sujet de la révision de la loi sur la protection civile.

Le Plan directeur, fondé sur le rapport de sécurité de 1990 du Conseil fédéral, a permis de créer les bases d'une réorientation de la protection civile en Suisse. Il s'agit dès lors de donner au processus de réforme le cadre légal approprié. Les expériences réalisées dans la pratique doivent fournir les lignes directrices de la révision de la loi. «La loi resterait lettre morte si l'Homme n'était pas au centre des préoccupations», a précisé le président central de l'USPC, le conseiller aux Etats Robert Bühler. Selon lui, la présence d'un si grand nombre de cadres venus de toutes les régions de Suisse exprime leur volonté d'être aux côtés de la protection civile, même dans une période d'incertitude politique.

Au cours de son intervention, Robert Bühler a évoqué le net rejet par les chambres fédérales du nouveau «numéro d'acrobate économique». Il a également lancé un avertissement: la protection civile aura encore l'occasion à l'avenir d'entendre des boulets siffler à ses oreilles. Les fossoyeurs de notre sécurité sauront encore trouver audience à leurs thèses. Il est toutefois indiscutable que le Plan directeur 95 peut être réalisé avec les moyens actuellement disponibles.

Paul Thüring soulagé

«L'épée de Damoclès n'est plus suspendue au-dessus de nos têtes», a remarqué Paul Thüring, directeur de l'OFPC, visiblement soulagé, qui faisait allusion à la motion d'économie de la Commission des finances du Conseil national. A ses yeux, l'importante participation au séminaire de Schwarzenburg apporte la preuve que l'indifférence imputée aux citoyens à l'égard de la protection civile n'est qu'une légende. Il faudrait que les bases légales aient l'empreinte du Plan directeur, a souligné ensuite Paul Thüring. La formulation de la loi est étroitement liée à la

pratique, étant donné qu'il incombera aux «gens du front» d'appliquer la loi. En guise d'entrée en matière sur la législation, Urs Leuthardt, docteur en droit, de l'Office fédéral de la protection civile, a indiqué dans les grandes lignes la situation de départ et les objectifs de la protection civile. Il a demandé que l'on mette tout en œuvre pour élaborer une loi qui puisse rester en vigueur si possible jusqu'à la restructuration complète de la protection civile. Il faut éviter de modifier trop fréquemment la loi, car ceci remet en cause la sécurité juridique. Urs Leuthardt souligna certains points clés de la révision de la loi, donnant ainsi quelques bases de réflexions au groupe de travail qui devait ensuite se mettre à l'ouvrage.

Un travail intensif de haute précision

Au cours des discussions qui suivirent au sein des cinq groupes de travail, il apparut très clairement que la protection civile n'était pas en mal de créativité.

Chaque groupe aborda le sujet sous un autre angle et dégagea des points forts différents. Le séminaire se distingua notamment par un bon encadrement, une participation active et enthousiaste, un grand engagement de la part de participants satisfaits du travail accompli.

La présentation offerte en conclusion par les groupes de travail traduit bien la manière dont les participants ont approfondi la matière soumise à leur réflexion. Tous furent unanimes sur le fait qu'une révision totale de la loi sur la protection civile permettait de créer un instrument parfaitement à même d'ouvrir, conformément au Plan directeur, un nouvel avenir à la protection civile. Les participants au séminaire ont apporté une multitude de propositions pour compléter ou modifier le projet élaboré jusqu'ici, ce qui permit d'insister sur la nécessité d'une formulation claire.

Les Romands très engagés

Nos compatriotes de la Suisse romande étaient présents en grand nombre à ce séminaire. Ils se penchèrent sur l'ouvrage législatif et l'approfondirent sous la houlette de Martial Lambert, de l'Office de la protection civile du canton de Vaud, et avec Marcel Gaille, de l'Office fédéral de la protection civile, comme expert. Avant la séance plénière, le Tessinois Aldo Facchini fit, avec beau-

coup de brio, la synthèse des réflexions développées dans ce groupe de travail. Sa prestation fut conclue par les applaudissements spontanés de tout l'auditoire.

Un séminaire ayant porté ses fruits

A la fin de ce séminaire idées et suggestions, tous les participants ont été unanimes sur une chose: on avait fait du bon travail! Ecoutez quelques témoignages:

Heinz René Straub, instructeur au Centre d'instruction de la protection civile de Eiken AG: «Je suis heureux que nous puissions exprimer notre opinion sur cette législation. Dans l'ensemble, on nous a soumis un bon projet de loi et j'espère qu'il ne va pas être maintenant vidé de sa substance. J'ai particulièrement apprécié dans ce séminaire les possibilités de discussion et de comparaison offertes. Les nombreuses opinions exprimées nous ont montré que nous avions tous le même objectif: créer une loi fonctionnelle et recueillant les suffrages d'une majorité de nos concitoyens.»

Peter Wieser, Degersheim SG, vice-président de l'USPC et chef de groupe au séminaire de Schwarzenburg: «Je rentre chez moi avec une très bonne impression. J'ai ressenti une bonne atmosphère et constaté une importante somme de compétences spécialisées. La consultation entre praticiens a été payante et la récolte fructueuse. L'organisation de ce séminaire est aussi une chance pour l'Union suisse pour la protection civile, qui a une fois de plus montré qu'elle est capable d'accomplir les tâches qui lui sont confiées. A propos du texte de la loi, il faut noter que, comme dans toutes les lois, il est important de passer au crible tous les détails. De nombreuses questions doivent encore être clarifiées. Pour ne citer qu'un exemple, je mentionnerai la proposition de dissolution de l'OPE. Qu'adviendrait-il alors des installations et du matériel? Il y a là un besoin très net de réglementation.»

Franz Reist, chef de l'Office de la protection civile du canton de Berne: «Pour le responsable cantonal que je suis, il était très profitable de recueillir cette grande diversité d'opinions, trait caractéristique de notre conception de la démocratie en Suisse. Ce séminaire m'a permis de saisir dans quels domaines il convenait d'apporter des clarifications supplémentaires. Pour moi se pose la question cruciale de savoir



Attention soutenu dans les groupes et en séance plénière.

avec quels moyens et de quelle manière nous pouvons encore mieux transmettre à la base les idées exprimées dans le Plan directeur.

Robert Bühler, conseiller aux Etats et président central de l'USPC: «Cette

manifestation a été parfaite. Elle a été abordée de manière détendue et dans la joie, mais en même temps avec beaucoup de gravité. Beaucoup de suggestions nous ont été faites. Sur cette base, nous pouvons apporter une contribution valable à l'élaboration de la loi et, dans une certaine mesure, à celle de l'ordonnance.» □

La protezione civile: dal quadro direttivo alla legge

Preziose indicazioni sono emerse dal convegno dell'Unione svizzera per la protezione civile:

Appena due giorni dopo l'approvazione del quadro direttivo 95 al Consiglio nazionale, 140 addetti alla protezione civile con mansioni direttive provenienti da tutta la Svizzera hanno preso parte ad una manifestazione organizzata dall'Unione svizzera per la protezione civile (USPC) a Schwarzenburg. Sono stati formati diversi gruppi di lavoro che hanno elaborato varie proposte pratiche per la revisione della Legge sulla protezione civile.

Si è discusso soprattutto della realizzazione del nuovo concetto direttivo e in particolare dell'istruzione da migliorare in diversi punti. In precedenza Urs Leuthardt, capo del Servizio giuridico dell'Ufficio federale della protezione civile (UFPC) aveva presentato nei dettagli la legislazione futura.

«La nuova legge rimane lettera morta se non si mette al centro di tutto l'uomo», ha sottolineato Robert Bühler, presidente dell'USPC. E alludendo alla Commissione delle finanze del Consiglio nazionale, il direttore dell'UFPC Paul Thüring ha affermato: «Fortunatamente non siamo più esposti alla spada di Damocle delle drastiche misure di risparmio che inizialmente hanno messo in pericolo la riforma della protezione civile.» □

Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.

1606 Forel, Tél. 021/781 27 91

Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée
sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom:

Rue:

NPA/Lieu:

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER
depuis 60 ans